

Saint-Pathus, le 22 décembre 2021

Madame, Monsieur,

Dernièrement, un communiqué a été publié sur la page Facebook de Mme MARGATÉ et M. GRATACOS concernant l'obtention d'un avis défavorable contre l'installation d'une décharge de déchets de chantiers à Saint-Pathus.

La municipalité souhaitait néanmoins éclaircir quelques points.

Tout d'abord, il ne faut pas confondre « déchets de chantiers » qui sont des résidus de chantiers (gravats, encombrants, déchets divers ...) et « terres inertes » qui correspondent à des terres des creusements (tunnels, voiries ...) et des déchets minéraux produits par l'activité humaine. Ce qui vous en conviendrez, n'est pas la définition même d'« *une décharge* » qui risquerait de « *polluer le Nord de la Seine-et-Marne* ».

De plus, rappelons également qu'il ne faut pas confondre la possibilité que laisse le PLU d'une commune pour **la création** d'un projet et **l'étude** d'un projet.

Il est tout de même dommageable que nos conseillers départementaux ne se renseignent pas convenablement, à aucun moment les élus de la majorité n'ont été contacté afin d'apporter des réponses.

Ce manque de recherches reste tout de même inutile, puisqu'à ce jour, les conseillers départementaux du territoire attaquent un projet **QUI N'EXISTE PAS**.

IL N'EXISTE À CE JOUR AUCUN PROJET DE DÉCHARGE !

Les élus de la majorité du conseil municipal de Saint-Pathus ne souhaitent pas, et n'ont jamais souhaité, l'installation d'une décharge.

D'autres projets auraient le mérite d'être défendus par nos conseillers départementaux notamment la création d'un rond-point à l'intersection de Noëfort ou encore l'apport d'un soutien dans les demandes de subventions, entre autres, pour le terrain de football synthétique sollicitées par la municipalité.

En conclusion, lorsque l'on choisit d'être conseiller départemental, on dépasse les clivages politiques, on défend son territoire et ne prépare pas sa réélection en ne s'occupant que des sujets polémiques.

Bien cordialement
Votre Maire
Jean-Benoît Pinturier



Mairie de Saint-Pathus

rue Saint Antoine 77178 Saint-Pathus

Tél. : 01 60 01 01 73 - www.saint-pathus.fr - [Facebook/saintpathus](https://www.facebook.com/saintpathus)